

LE THÈME BYZANTIN DE SERBIE

La conquête de la Bulgarie, terminée en 1019, ne pouvait pas ne pas exercer une influence profonde sur le statut politique des pays situés à l'ouest des Balkans. Le prêtre de Dioclée caractérise ainsi ¹ l'ampleur des gains faits par le Bulgaroctone :

Igitur post mortem Vladislavi imperatoris Bulgariae, Basiliius imperator, congregato magno exercitu et navium multitudine, coepit debellare terram obtinuitque totam Bulgariam, Rassam et Bosniam totamque Dalmatiam omnesque maritimas regiones usque in finibus inferioris Dalmatiae.

Si l'on excepte la Dalmatie ² qui, quoique de dimensions moindres et plus excentrique, était d'obédience byzantine, les territoires précités — la Bosnie, la Serbie, et les districts de Dioclea, de Terbunia et de Zachlounie — se trouvaient être ceux-là même que le tsar Samuel avait incorporés à ses états ; ils ne faisaient donc que changer de maître. Quelque habile tolérance que l'on ait voulu reconnaître à Basile II par rapport à l'admi-

¹ Ed. Šišić Pherdo, *Letopis popa Dukljanina*, Beograd-Zagreb 1928 (Académie royale de Serbie, Classe de Philosophie et de Philologie, t. 18), p. 344. Le récit de ce chroniqueur n'est, le plus souvent, qu'un tissu de racontars arbitraires et confus. Mais on s'entend à reconnaître l'exactitude de ses données géographiques sur les pays de l'ouest dont nous nous occupons. Son exposé des faits des X—XI-e siècles est également d'une valeur relative. Cf. Šišić Ferdinand, *Geschichte der Kroaten*, I, Zagreb 1917, p. 185 en note. Date de compilation : 1160—1180.

² Ce territoire formait un thème excentrique très tôt soumis à Byzance mais, en raison même de la distance où il se trouvait du Bosphore, tantôt perdu et tantôt repris jusqu'au moment où, dans la seconde moitié du IX-e siècle, les Vénitiens l'occupèrent définitivement. Cf. G. Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris 1884, pp. 205, 206 ; A. Vogt, *Basile I-er empereur de Byzance et la civilisation byzantine à la fin du IX-e siècle*, Paris 1908, p. 189 ; S. Kyriakides, *Βυζαντινὰ μελέται*, Thessalonique 1939, pp. 239, 240 et passim.

nistration intérieure des pays soumis, il était un point, la question militaire, sur lequel ce potentat ne fut jamais d'humeur à transiger. Une organisation très forte de la péninsule, si forte qu'elle ne laissât subsister ni velléité de révolte ni germe de désagrégation, était commandée par son grand dessein de reconquérir la Sicile sur les Arabes et l'Italie sur les Lombards et les Germains. En s'appropriant les pays précités déjà, usurpés par son ennemi vaincu, le basileus, porté de ce fait à les considérer comme un tout, dut leur appliquer un même traitement.

Aussi en dépit du laconisme des sources ne peut-on douter que le régime imposé aux régions annexées, plus particulièrement à la partie maritime, ne fut le régime traditionnel de Byzance, celui des thèmes auquel cette époque¹, si riche en expériences militaires, apporta un correctif qui avait déjà rendu durables des conquêtes plus lointaines et par conséquent plus exposées, en Arménie et en Géorgie. Il s'agit de la création, au sein d'un même gouvernement, de commandements secondaires conduits par un stratège² et placés aux points d'une réelle importance. Cette expérience qui avait porté ses fruits aux confins de l'Asie Mineure n'a pu qu'être reprise en Europe. Il était donc à présumer que les territoires récemment acquis formeraient autant de circonscriptions militaires que le réclamait la nécessité du moment.

Quel fut donc dans cette conjoncture le sort échu à la Serbie³, à savoir à la Rascie et éventuellement aux autres pays du même groupe ethnique?

Les historiens modernes, influencés de manière évidente par les théories hâtives de Rambaud⁴, ont fortement minimisé

¹ L'époque des grandes conquêtes militaires qui s'ouvre au milieu du X-e siècle et se prolonge dans le XI-e. L'initiative de cette mesure qui ne revient pas nécessairement au Bulgaroctone trouva néanmoins sous son règne des applications plus nombreuses.

² Il faut en conséquence se garder soigneusement de conclure de la présence d'un stratège dans une ville déterminée à l'existence d'une circonscription militaire dont cette ville serait le centre.

³ Le prêtre de Dioclée comprend sous cette dénomination tout l'hinterland englobant la Bosnie et la Serbie proprement dite : en quoi ses délimitations correspondent dans leur ensemble à celles de Constantin VII. Cf. Šišić, *ouvr. cit.*, p. 175 et suiv. Les auteurs byzantins semblent en avoir étendu la notion aux pays de Dioclea et de Terbania. C'est ainsi que Cédrenus appelle Voislav l'archonte des Serbes. Or ce prince régnait sur une partie du Monténégro actuel, et avait accès à la mer. Voir ci-dessous, p. 41.

⁴ Cf. A. R a m b a u d, *L'empire grec au dixième siècle. Constantin Porphyrogénète*, Paris 1870, p. 179.

l'emprise des Grecs sur ces populations slaves. La majorité de nos auteurs a parlé de souveraineté nominale se bornant, là où elle prenait quelque forme concrète, au paiement d'un tribut et à la présence d'un haut fonctionnaire. Telle est l'opinion de Schlumberger¹, rééditée par Zlatarski² pour qui les chefs serbo-croates, astreints à reconnaître l'autorité impériale, auraient sauvegardé l'indépendance et l'autorité de leurs états en acceptant, aux conditions précitées, le rôle de vassaux. Jireček³, avant eux, avait été encore plus catégorique; à son avis, le titre de *stratège des Serbes* n'existerait que dans l'adresse d'un faux tardif dont nous aurons à nous occuper ci-dessous⁴.

Tout récemment, dans un manuel destiné à faire autorité, M. Ostrogorski⁵ a parlé expressément de thème de Dalmatie, de Serbie-Zachlounie ainsi que du duché de Dyrrachium. Mais il n'est dans ce raccourci historique que l'écho de son compatriote N. Skabalanović⁶ qui, voilà plus d'un demi siècle, s'exprimait ainsi : „*La partie méridionale de la Dalmatie, à partir de la rivière Tsettina, occupée par les Serbes, forme, bien que non continuellement mais de temps en temps, un thème byzantin distinct séparé de la Dalmatie, appelé soit du nom commun de Serbie, soit du nom plus particulier de Zachlounie... La ville dalmate de Raguse appartenait au thème serbe...*“

Le but de cette note est de mettre au point l'affirmation du savant russe en dégageant, à l'aide de données et de considérations nouvelles, les éléments démontrables et en écartant l'inexactitude où, sacrifiant aux apparences, il est lui-même tombé.

Mettons d'abord à part la question des Croates⁷ dont le sort fut entièrement distinct de celui des Serbes. Ce peuple qui,

¹ Cf. G. Schlumberger, *Basile II le tueur des Bulgares*, Paris 1905 (=L'Épopée byzantine à la fin du dixième siècle. Seconde partie), p. 415.

² Cf. V. N. Zlatarski, *Organisation de la Bulgarie et situation du peuple bulgare dans les premiers temps de sa soumission à Basile II le Bulgaroctone* (en bulgare) dans *Seminarium Kondakovianum*, IV, 1931, 49.

³ Cf. K. Jireček, *Geschichte der Serben*, I, Gotha 1911, 213.

⁴ Cf. infra, p. 44.

⁵ Cf. G. Ostrogorski, *Geschichte des byzantinischen Staates*, München 1940, p. 221.

⁶ Cf. N. Skabalanović, *L'Etat byzantin et l'Eglise au XI-e siècle, de la mort de Basile II le Bulgaroctone à l'accession au trône d'Alexis I-er Comnène*, (en russe) Saint-Pétersbourg 1884, pp. 219, 220.

⁷ Cf. Šišić, *ouvr. cit.*, p. 203. La Croatie secoua la suzeraineté grecque sous les rois Pierre Crésimir IV (1058—1074) et Zvonimir Démétrius (1076—1089).

évitant de justesse l'invasion, sut au moment propice faire sa soumission, bénéficia d'un traitement privilégié ; ses princes firent hommage au basileus et reçurent en signe d'allégeance le titre honorifique de patrices. Moyennant quoi, leur pays, qui dut tout au plus héberger un observateur, ne connut ni l'occupation ni l'administration byzantine. Aussi purent-ils à l'occasion dégager avec infiniment moins de risques leur politique de l'hypothèque étrangère.

Toute autre était la position des Serbes. Partie intégrante du puissant empire que l'autocrator avait décidé de ruiner, ils devaient partager le sort de tout le pays vaincu. Cependant le conquérant, qui tint à sauvegarder dans le nouvel état de choses l'intégrité administrative de la Bulgarie¹, en excepta pour leur importance stratégique les territoires de sa périphérie : Paristrion, Sirmium, Dalmatie et Dyrrachium, érigés en autant de thèmes dûment attestés, lui constituaient une ceinture de sûreté, de la Mer Noire à l'Épire en suivant le cours du Danube et le rivage de l'Adriatique. Une seule trouée se présente dans ce dispositif, celle des territoires composant la Serbie et la Zachloumie. Il serait dès lors difficilement croyable que ceux-ci n'aient pas fait l'objet d'une disposition semblable, soit qu'on les ait fusionnés dans une unique circonscription soit qu'on les ait séparés.

La Zachloumie reprenait dans cette circonstance le joug de Constantinople qui y avait jadis institué un gouvernement, de rang inférieur, une *archontia*² dont le Porphyrogénète³ nous a conservé les limites étirées le long du littoral, de la ville de

Ce dernier recevait en 1076 la couronne royale du pape Grégoire VII, et par ce geste rattachait pour toujours son peuple à la civilisation occidentale. Il est toutefois à remarquer que l'arrangement passé avec le Bulgaroctone donna aux Croates sur le plan politique un rôle prépondérant qui leur permit d'accroître leur influence et, le cas échéant, d'étendre leur domination sur les groupements slaves des bords de l'Adriatique.

¹ Voir sur la réorganisation de la Bulgarie l'article précité de Zlatarski, *Organisation...* pp. 49—67; voir aussi du même *Istoria na balgarskata darzava prez srednite vekove*, II, 1927, p. 1 et suiv. La thèse de l'auteur suivant laquelle la Bulgarie de Samuel aurait gardé dans le cadre de l'empire byzantin son unité administrative est aujourd'hui unanimement rejetée. Ce que le prof. N. Banescu a écrit à l'encontre au sujet du Paristrion se vérifie, *mutatis mutandis*, des autres territoires précités.

² Voir à ce propos St. P. Krykides, *ouvr. cit.*, p. 235 et suiv. A noter au surplus que cette dénomination se donnait à Byzance à des principautés indépendantes d'elle; mieux, ces dernières instrumentant en grec conféraient à leurs princes le titre d'archôn, par exemple la Russie. Cf. N. P. Lichatchev, *Matériaux pour l'histoire de la sphragistique byzantine et russe* (en russe). Première partie, Leningrad 1928, pp. 138, 155—158.

³ Cf. Šišić, *ouvr. cit.*, p. 171 et suiv.

Raguse à la rivière Narenta, l'Oronte de cette côte magique. Les Ragusains pressés par les Arabes et dans la nécessité de capituler demandèrent l'aide du basileus¹ qui leur envoya sa flotte, mais leur imposa son autorité (en 866). En recouvrant cette région maritime les Grecs, sans qu'aucune autre considération intervint, pouvaient être portés à y restaurer l'ancien état de choses.

En effet que le pays ait été, dans l'organisation du Bulgaroctone le siège d'un gouvernement, c'est chose péremptoirement prouvée par la présence à Raguse², peu après 1034, d'un fonctionnaire byzantin, Catacalon le Klyzoménite, stratège et — détail expressément noté par l'auteur — commandant de thème. Ce thème était-il celui de la seule Zachlounie ou englobait-il en plus la Serbie? Les deux hypothèses sont plausibles et il est vraisemblable que les deux pays furent tour à tour unis et séparés.

Immédiatement après la conquête il est certain que la Serbie constitua une unité militaire indépendante. La preuve, toute récente³, en est fournie par la légende d'un sceau à première vue surprenante. Elle est ainsi libellée : *Κύριε βοήθει Κωνσταντίνῳ ἀνθυπάτῳ, πατρικίῳ καὶ δουκὶ Θεσσαλονίκης, Βουλγαρίας καὶ Σερβίας.*

Seigneur secoure Constantin duc de Thessalonique, de Bulgarie et de Serbie.

Le centre de gravité de ce triple commandement est manifestement et justement Thessalonique qui, par sa position maritime et continentale, permettait de mener dans cette partie peu sûre de l'Europe la défense ou l'attaque avec le maximum d'efficacité. Le cumul est d'autre part trop insolite pour qu'il ne réponde pas à des besoins exceptionnels créés par des menaces de révolte ou d'invasion. Les sources ne nous renseignent malheureusement que fort mal et fort peu sur les événements

¹ Sur cet événement voir l'exposé de St. P. Kyriakides, *ouvr. cit.*, p. 240, et A. Vogt, *ouvr. cit.*, p. 318, et surtout de Šišić, *ouvr. cit.*, 85—87.

² L'information est donnée par l'auteur du *Strategicon Kekaumenos*, edd. B. Wassiliewski—V. Jernstedt, *Cecaumeni strategicon et incerti auctoris de officiis regis libellus*, Petropoli 1896, 27: ὁ Κατακαλὼν ὁ Κλυζομένιτης στρατηγὸς ἦν Ῥαουσίον... Ἐν μέσῳ τοῦ θέματος τοῦ στρατηγού... Au sujet du *Strategicon* lui-même voir les notations de G. Moravcsik, *Byzantinoturcica. I. Die byzantinischen Quellen der Geschichte der Türkvölker*, Budapest 1942, pp. 201, 202.

³ Edité pour la première fois par I. Swiencickyj, *Byzantinisch-Bleisiegel in den Sammlungen von Lwow* dans le *Recueil dédié à la mémoire du prof. P. Nikov*, Sofia 1940, p. 439 (photographie), p. 440 (texte et description) n. 11.

de l'époque, en sorte qu'il est délicat sinon impossible de définir la conjoncture où il s'imposa.

Deux attributions — nous l'avons souligné ailleurs¹ — peuvent avec une probabilité presque égale être proposées pour la bulle en question et son importante signature. Deux homonymes, parents d'empereurs et, de ce fait, appelés à de très hautes situations, se trouvent en effet mêlés à un très court intervalle aux affaires bulgares, Constantin Diogène, le suicidé de 1031, père de Romain IV² et gendre de Romain III, et Constantin, le neveu³ de Michel IV le Paphlagon. Tous les deux ont, dans les sources, la qualité de duc de Thessalonique, le premier seul est dit expressément duc de Bulgarie, aucun n'y est mis en relation avec la Serbie. Cependant le développement des situations complexes où ils se trouvèrent exige pour ainsi dire qu'il en ait été ainsi, au moins pour le second d'entre eux. La sigillographie nous a en effet conservé plusieurs sceaux⁴ au nom de Constantin duc de Bulgarie ou de Constantin pronôte de Bulgarie, attribués sans preuve décisive au plus ancien de nos stratèges homonymes. Pour des raisons détaillées ailleurs nous inclinons à restituer ces pièces au plus récent de nos dignitaires. D'autre part, c'est encore à lui que nous restituerions le sceau de Lwow. Seul l'aspect du problème qui intéresse le statut de la Serbie sera repris ici.

A la mort de Romain Argyre (+1034), ce pays, recouvrant son indépendance, s'était détaché de Constantinople. Mais cette période de liberté fut courte, puisque deux ans plus tard les Serbes faisaient retour à l'obédience byzantine⁵. Ils n'y revinrent pas, comme bien l'on pense, de plein gré, d'autant que pour

¹ Voir mon article à paraître dans les *Mélanges P. Mutaftchiev*. En attendant voir sur ce personnage ce qu'en écrivent Sp. P. Kyriakides, *ouvr. cit.*, pp. 93, 94 et G. Schlumberger, *Épopée*, II, pp. 380, 416, 423 et III, pp. 62, 101 et suiv.

² Lire sur ce personnage ce qu'en disent surtout Sp. P. Kyriakides, *ouvr. cit.*, pp. 193, 194 et G. Schlumberger, *Épopée* II, pp. 380, 416, 423 et III pp. 62, 101 et suiv.

³ Ce général n'est connu que par une mention de Cédrenus, éd. Bonn, II, p. 532; au sujet du siège qu'il eut à soutenir contre les Bulgares voir l'exposé de G. Schlumberger, *Épopée* III, p. 301 et de O. Tafraïli, *Thessalonique des origines au XIV-e siècle*, Paris, 1920, p. 171 et suiv.

⁴ Cf. G. Schlumberger, *Sigillographie de l'empire byzantin*, Paris, 1884, p. 240 ou N. A. Mouchmoff, *Numismatique et sigillographie bulgares.*, Sofia 1924, p. 166.

⁵ Cf. G. Cedren., *ouvr. cit.*, éd. Bonn II, p. 515.

mieux les tenir sous le joug et décapiter, pour ainsi dire, la résistance, le gouvernement impérial avait transféré et retenait sur le Bosphore dans une demie captivité leur chef naturel, le prince Voislav¹. Il est, dans ces conditions, de la plus haute invraisemblance que Byzance n'ait pas imposé à cette contrée peu sûre un régime strictement militaire. De fait, nous avons déjà relevé à Raguse un vrai chef de thème². En voici un autre qui, exactement à la même époque, gouvernait précisément la Serbie maritime.

Au sujet du prince Voislav dont il vient d'être question Cédrenus rapporte que, s'étant enfui de la capitale, il réussit à chasser de son pays le stratège local. Événement qu'il relate ainsi : *Στέφανος, ὃς καὶ Βοϊσθλάβος, ὁ τῶν Σέρβων ἄρχων, πρὸ μικροῦ τῆς πόλεως ἀποδρὰς καὶ τὸν τόπον τῶν Σέρβων κατεσχηκῶς, Θεόφιλον ἐκείθεν τὸν Ἑρωτικὸν ἀπελάσας*³.

Jireček⁴ a fait de Théophile Erotikos un duc de Dyrrachium et Schlumberger⁵ un stratège de Dalmatie. Cette divergence plaide pour une solution intermédiaire. C'est en effet une opinion gratuite que d'étendre la compétence de l'un ou l'autre de ces gouverneurs à tous les territoires de domination byzantine peuplés par des Serbes. Comme si l'on ne pouvait légitimement déduire de la pratique suivie à cette même époque au fond de l'Asie Mineure à la possibilité, voire à la nécessité de créer dans cette partie de l'Europe, où tant de races cohabitaient dans une intelligence relative, des commandements militaires nombreux⁶ et forts ! La configuration géographique de la région, toute en montagnes et en défilés, exigeait en outre que l'on y exerçât un contrôle direct et permanent, contrôle illusoire sans chef résident.⁷

¹ Cf. G. Schlumberger, *Épopée* III, pp. 311—318.

² Voir ci-dessus, p. 39.

³ Cf. Cedren., éd. Bonn, p. 526.

⁴ Cf. K. Jireček, *Geschichte der Serben*, I, p. 231.

⁵ G. Schlumberger, *Épopée*, III, pp. 312, 459, qui à cette dernière référence, dit reproduire presque textuellement le récit de Skylitzès !

⁶ Voir à ce sujet mon étude sur Christophore stratège d'Artzike-Akérabou près du lac de Van dans *Echos d'Orient* XXX, 1931, pp. 452—465. Le Corpus (en préparation) des sceaux byzantins fera connaître d'autres stratégies insoupçonnées de la même région. Consulter également Honigmann E., *Die ostgrenze des byzantinischen Reiches von 363 bis 1071*, Bruxelles 1935 (Corpus bruxellense historiae byzantinae 3).

⁷ Les armées qui successivement furent envoyées contre le rebelle apprirent à leurs dépens combien vaine pouvait être menée du dehors une campagne contre la forteresse naturelle du Montenegro. Cf. G. Schlumberger, *Épopée* III, p. 312 et suiv.

C'est pourquoi je n'hésite pas à admettre que l'autorité d'Erotikos s'étendait aux seuls districts de Dioclea et de Zenta à moins qu'elle n'englobât la Serbie entière. Nous avons donc là à tout le moins un stratège de la Serbie maritime ¹ constituée en thème véritable ².

L'évasion de Voislav et sa tentative réussie d'émancipation précédèrent de très peu et accompagnèrent en partie la révolte des Bulgares qui, elle, grâce à la réaction énergique des Grecs, n'aboutit pas. Il faut même sans doute admettre que le succès des Serbes ne fut possible que parce que Byzance dut porter ailleurs tout le poids de ses armes, les quelques corps envoyés contre eux s'étant au surplus avérés particulièrement inexpérimentés. La campagne, terminée, au cours de l'année 1041, par l'écrasement de la Bulgarie, mena les troupes impériales, assure Michel Attaliatès, jusqu'à Triaditza et jusqu'en Illyrie. C'est mal interpréter ce dernier nom que de n'y voir que Dyrrachium. L'auteur veut seulement indiquer, sans autrement préciser, que l'on poussa très à l'ouest et il est permis de se demander quel fut dans cette conjecture le sort de la Rascie ou Serbie de l'intérieur. Pour asseoir plus solidement l'oeuvre de reconquête Michel IV, déjà mourant, ne s'en remit-il pas à son neveu Constantin qu'il aurait créé à cet effet duc de territoires couvrant presque tous les Balkans? C'est une hypothèse que rien n'est encore venu confirmer, mais à laquelle on est fortement tenté de souscrire. Le duc de Thessalonique aurait en ce cas vu son autorité, dès 1041, étendue à la Bulgarie et à la Serbie de l'intérieur, voire éventuellement aux deux Serbie qu'il aurait eu ainsi la charge de ramener sous l'obédience byzantine. Mais le triple mandat dont jouit le signataire de notre sceau ne put, ne dut être que provisoire sinon éphémère, en raison de l'accession au trône de Michel V, qui, après n'avoir pas hésité à écarter Jean l'Orphanotrope, l'âme du règne précédent, se devait par mesure de précaution d'enlever à un si proche parent de sa victime les forces exceptionnelles que sa fonction lui mettait en mains. Or la destitution du général dut amener un remaniement du commandement dans les Balkans toujours en ébullition.

¹ La Rascie avait en effet alors son prince, le zoupan, sans doute vassal de Byzance puisque le stratège le persuade de faire campagne contre Voislav. Cf. le prêtre de Dioclée, *éd. cit.*, 346, 347.

² Sur la place prédominante occupée par la région dans l'ensemble des pays serbes consulter A. R a m b a u d, *ouvr. cit.*, pp. 466—468.

Quel fut le nouveau statut de la Serbie? Un texte, mal compris, doit permettre de donner une réponse satisfaisante à cette question: revenant par nécessité à sa pratique d'habile tolérance inaugurée par Basile II, le gouvernement impérial honora du titre de stratège de Serbie un dynaste local qui fut dans la région son représentant et le mainteneur de ses droits alors plus ou moins opérants.

Avant de présenter le personnage dans sa nouvelle qualité, il importe de montrer que les Grecs eurent plusieurs fois recours au même expédient. Je ne rappellerai qu'un cas intéressant une région voisine, la Dalmatie. Entre 1033 et 1036, le gouverneur de Zara, Grégoire Dobronja¹, après s'être donné des titres byzantins (apparemment honorifiques) d'anthypatos et de protos, se qualifie, en tête de certains actes, de protospathaire et stratège de la Dalmatie, à une époque où tous les actes de l'administration se libellaient aux noms des empereurs Romain III et Michel IV. En dépit de ce patronat impérial et malgré l'appellation qu'il se donne, il est avéré que Grégoire gouvernait ses propres terres. Il n'en était pas moins juridiquement le vassal du basileus et son délégué; voire il n'est pas impossible que certains événements postérieurs à la mort du roi de Croatie Crésimir ait resserré l'emprise grecque sur son pays et motivé le changement de titulature qui transforme le toparque en simple fonctionnaire byzantin. Les chroniques vénitiennes² nous informent en effet que sous Michel IV (1034—1041) les villes dalmates secouèrent le joug de Constantinople. Défection que suivirent la destitution et la longue captivité de Dobronja³. Dans ces conditions, il faut admettre que la domination grecque en ces parages — domination bientôt rétablie — n'était pas purement nominale⁴, et que le titre de stratège exprimait bien, dans la pensée au moins de qui l'avait conféré, une réalité administrative autant que militaire. Gouverneur de ses états propres, le prince devait des comptes à Byzance; en principe, il restait

¹ Voir sur ce singulier personnage l'exposé de G. Schlumberger, *Epopée*, III, pp. 314—319 et von Šišić, *ouvr. cit.*, pp. 208—212.

² Šišić, *ouvr. cit.*, 211.

³ Récit et textes y afférents dans Schlumberger, *Epopée*, III, 315—319.

⁴ Nominal finit, au contraire, par être le lien qui unit au basileus le doge de Venise, instrumentant en qualité de patrice, anthypatos et duc de Dalmatie.

indépendant ; en fait, il n'était qu'un lieutenant du basileus et un lieutenant dûment contrôlé.

Ce parallèle jette, ce me semble, une lumière inattendue sur cette suscription d'un diplôme ¹ de date incertaine : *Sigillum Litouiti* (var. : Lotauitti et Lotaviti) *protospatarii, epi to crussotriclino, ypati et stratigo Servie et Zachulmie*. Skabalanović ², qui déjà connaissait l'acte en question, n'a nullement douté de son authenticité et en a admis le contenu avec le lemme initial. En revanche, l'unanimité des savants appelés à se prononcer depuis l'ont rejeté comme apocryphe.

Or n'y aurait-il pas une discrimination à faire entre le corps même de la charte et sa première phrase ? Celle-ci peut être d'une certaine manière authentique sans que celle-là le soit.

En effet, il paraîtrait surprenant que le faussaire du XIII^e siècle — un latin point du tout au fait des institutions byzantines — ait pu inventer une titulature aux éléments si heureusement assortis et en même temps si rare. Jireček ³ et Šišić ⁴ se sont totalement trompés en attaquant la justesse d'une signature parfaitement ordonnée. Ils ont en effet argué de l'inexistence de l'appellation : *πρωτοσπαθάριος τοῦ Χρυσотρικλίνου*. Et pour cause, celle-ci n'ayant jamais existé que dans leur esprit. La formule attaquée — d'ailleurs mutilée on ne sait pourquoi d'un élément essentiel — doit être ainsi ponctuée : *πρωτοσπαθάριος, ἐπι τοῦ Χρυσотρικλίνου*. Ce qui donne à Ljutovit non pas un, mais deux titres, ceux de protospathaire et de chrysotriclinaire ⁵, tous deux honorifiques. Il ne s'agit donc pas comme le voudrait Šišić du „chef suprême de la garde du corps dans le Chrysotriclinum". Au reste, ce genre de titulature n'est pas isolé ; on la rencontre dans le recueil de Schlumberger ⁶ ou sur des sceaux inédits accolée aux noms de stratèges d'Anazarbe, de Cherson, d'Hellade, du Péloponnèse, de l'Optimate et de l'Opsikion.

¹ Conservé en deux exemplaires légèrement différents. Dernière des nombreuses éditions dans Ph. Šišić, *Letopis*, pp. 189, 190, avec indication des précédentes.

² Cf. Skabalanović, *ouvr. cit.*, p. 220. Voir déjà les Oeuvres de A. Hilferding, I, Saint-Petersbourg 1868, p. 280.

³ Cf. K. Jireček, *ouvr. cit.*, I, p. 213, n. 2 et p. 231, n. 3.

⁴ Cf. Šišić, *Letopis*, pp. 214—216.

⁵ Cf. G. Schlumberger, *Sigillographie*, pp. 461, 462. Le nom désigna d'abord un certain nombre de fonctionnaires attachés au palais du Chrysotriclinum. Au XI^e siècle, il était purement honorifique.

⁶ *Ibid.*, p. 244, n. 1, 272.

D'autre part, l'objection de Jireček¹, selon laquelle un protospathaire du chrysotriclinum—à supposer qu'il ait existé—n'eut pu dans la première moitié du XI-e siècle obtenir la qualité de consul (ὕπατος) est purement fantaisiste, car les fonctionnaires subalternes, tels que les simples juges, la portaient à l'envie. Voire, ce titre était alors devenu si modeste qu'il fait ici difficulté, les signatures de stratèges associant toujours, là où c'est le cas, la dignité d'anthypatos à celles de patrice et de protospathaire². Y eut-il ici, de la part du rédacteur ou du copiste, faute de transcription ou plutôt, dans le cas pour moi certain d'authenticité, ne faudrait-il pas voir là une intention surnoise du basileus s'étudiant à rabaisser d'un degré dans la hiérarchie aulique le rang d'un étranger? Le procédé était bien dans la manière de Michel IV qui, vers le même temps, trompait la puérile vanité du prince scandinave Harald en ne lui conférant après de nombreux et glorieux exploits que le mince titre de spatharocandidat³.

Une autre raison de croire à l'authenticité de la susdite titulature, c'est la mention même de la Serbie, aussi paradoxal que cela puisse sembler. En effet, un faussaire étranger, intéressé à donner un maximum de créance à l'instrument en fabrication, aurait de préférence fait mention du thème de Dalmatie dont le nom revenait assez souvent dans les archives et qui évoquait plus pleinement l'idée de domination byzantine dont on entendait se réclamer. S'en rapporter à la Serbie, au cas où celle-ci n'aurait jamais constitué un gouvernement byzantin, c'était s'exposer à voir contester la valeur même de la pièce, la présence de noms insolites devant, dans ce cas, éveiller le doute⁴.

Il s'ensuit donc que rien n'interdit de voir dans Ljutovit un vrai stratège et dans la mention de la Serbie l'indication du gouvernement byzantin qu'il a réellement commandé. Quel serait-il donc et à quelle époque appartiendrait-il? ⁵.

¹ Cf. K. Jireček, dans *Archiv für slavische Philologie*, XXVI, 1904 pp. 166, 167.

² Très nombreux exemples dans G. Schlumberger, *Sigillographie*, pp. 437—439 et passim.

³ Voir la relation de l'Anonyme édité en appendice au *Stratégicon*, *lieu cit.*, p. 97.

⁴ A partir de 1050 de nouveaux titres apparaissent, qui, comme ceux de proèdres, ne tardent pas à être portés par les stratèges. En outre, le rang de chrysotriclinaire déchoit encore et devient l'apanage des juges de thèmes,

⁵ Cf. Šišić, *Letopis*, pp. 347, 348, 352.

A ne considérer que les éléments de la titulature, on placerait d'emblée cette dernière dans la première moitié du XI^e siècle. Or le prêtre de Dioclée nous a gardé la mémoire d'un seigneur qui répond par sa date et ses qualités assez exactement au signalement que le sceau nous en donne. Il y est dit que Constantin Monomaque essaya à prix d'argent de coaliser contre Voislav dont il est parlé ci-dessus le zoupan de Rascie, le ban de Bosnie et le *prince de la région de Chelm*. Le chroniqueur ajoute que les trois seigneurs se laissèrent persuader et que les deux premiers offrirent au troisième la conduite des opérations. Cela en 1042. Or ce *princeps regionis Chelmanaë* est nommé chez le même auteur : c'est Ljutovit prince de Zachlounie, identique sans conteste à celui de notre document, qui, si l'on tient pour original le quantième (septième) de l'indiction, daterait de juillet 1039. Précision que rend fort acceptable la mention qui y est également faite de Pierre, premier abbé du monastère dont le long supérieurat va de la fondation (1023) au milieu du siècle (1050—54) et couvre donc la période visée par les événements précités¹.

Dans les divers récits du prêtre de Dioclée, Ljutovit fait nettement figure de seigneur de terres libres². L'intitulé de la charte dont nous nous sommes occupé le présente au contraire dans le rôle d'un fonctionnaire byzantin. Le faussaire aurait-il substitué le nom du prince slave à celui d'un général grec dans le but d'augmenter l'effet recherché? C'est une hypothèse, qui ne me paraît pas la plus vraisemblable.

Le cas de Ljutovit ne doit en effet pas différer essentiellement de celui de Dobronja³. Quand, en 1036, la Serbie vint à résipiscence, il n'est pas dit que la Zachlounie ait été réduite ou se soit soumise. Néanmoins c'est un fait acquis que vers 1041 le pays était érigé en thème et le thème commandé par un officier byzantin, Catacalon le Klyzomérite⁴. A la disparition de

¹ Voir le double texte en édition critique, *Ibid.*, pp. 189, 190. Les éditions précédentes omettaient cette importante donnée chronologique.

² Cf. Šišić, *ouvr. cit.*, pp. 347, 352. Les seigneurs voisins du nord, zoupan de Serbie ou ban de Bosnie, étaient également indépendants dans le cadre d'une vassalité plus ou moins effective. Mais ces pays, politiquement distincts, devaient pour Byzance ne faire qu'une circonscription militaire.

³ Dobronja s'intitule dans les actes émis par lui : protospatharius et straticus universe Dalmatie (éd. R a c k i, *Documenta historiae Croatiae periodum antiquam illustrantia*, Zagreb 1877, n. 43) ou bien : patrykius ac totius Dalmatie stratigus (*ibid.*, n. 71). Cf. Šišić, *ouvr. cit.*, pp. 208, 209.

⁴ Voir ci-dessus, p. 5.

ce dernier capturé par Voislav, Byzance ne trouva, ce semble, rien de mieux à faire que de conférer au seigneur local les pouvoirs de stratège. Très dévoué aux Grecs et réputé pour sa science de la guerre, Ljutovit ne pouvait qu'agréer une nomination qui flattait son amour-propre, puisque en le nommant stratège de Serbie et de Zachloumie on étendait son autorité sur des contrées qui n'étaient pas de son fief, mais dont Constantinople pouvait, pour son compte, le nommer gouverneur militaire. Ceci nous explique que lorsque la Serbie proprement dite et la Bosnie unirent leurs forces aux siennes en 1042 contre Voislav c'est lui qui prit la tête¹ de l'armée alliée. Ce rôle lui revenait en sa qualité de chef du thème.

L'existence d'un thème de Serbie a donc été indûment niée. Le témoignage d'un sceau que d'autres corroboreront sans doute un jour joint au complexe formé par la situation militaire et politique dans les Balkans obligent à redonner à des textes sollicités par les historiens en sens divers la seule signification qu'ils aient naturellement. L'histoire de ce gouvernement s'avère par contre éphémère; il ne connut, comme maints autres créés à la périphérie de l'empire durant cette période d'exceptionnelle expansion, que deux ou trois décades d'une existence mouvementée. Néanmoins en raison de l'importance toute particulière qui lui revint du fait de sa situation aux abords d'un conflit latent avec les Arabes de Sicile, au moment où la poussée normande en Italie, en voie de cristallisation, dirigeait sa pointe vers la côte dalmate, il prend dans l'Histoire une place qu'on ne saurait lui refuser sans fausser la perspective créée par les événements contemporains.

V. LAURENT

Membre correspondant de l'Académie
Roumaine, Directeur de l'Institut
français d'études byzantines.

¹ Voir le prêtre de Dioclée, éd. Š i š i', *Letopis* p. 347: miserunt Ljutoviđ principi regionis Chelmanaе ut coadunaret universam multitudinem et ipse esset princeps et ductor totius populi. Ljutovit fut battu par Voislav et perdit sa principauté dans l'aventure.